

CURRICULUM VITAE

Katia LUCAS
née le 8 mars 1971 - Divorcée
MCF en droit public à l'UPVD

CURSUS DIPLÔMANT

- 2013 : Préparation de l'Habilitation à Diriger des Recherches - Université de Perpignan
Sujet : *Vulnérabilité et droit public*
- 2010 : **Master II Droit privé et sciences criminelles** (mention AB) - Université de Perpignan
- 2006 : **Doctorat en droit public**,
Sujet de la thèse : *Le revirement de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*
(mention Très honorable avec les félicitations) - Université de Montpellier I
- 1999 : **D.E.A. Droit communautaire et européen** (mention AB) - Université de Montpellier I
- 1998 : **Maîtrise de Droit public** (mention AB) - Université de Perpignan
Certificat d'études européennes n° 1 et 2
- 1997 : **Licence de Droit public** (mention AB) - Université de Perpignan
- 1990 : **B.T.S. Analyste programmeur informatique** - Lycée Pablo Picasso (Perpignan)
- 1988 : **Baccalauréat série F5** (spéc. Sciences physiques appliquées) - Lycée Mermoz (Montpellier)

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

PUBLICATIONS

Ouvrage

- 2008 : *Le revirement de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, (préf.) F. SUDRE, Bruxelles, Bruylant-Némésis, 2008, p. 584

Contributions dans des ouvrages collectifs

- 2013 : « Démocratie participative et nucléaire civil », in *Droit public et nucléaire*, (dirs.) O. GUÉZOU et S. MANSON, Bruxelles, Bruylant, 2013, pp. 155-165

(avec P. DUCOULOMBIER) « Équité et égalité d'accès aux ressources : un principe éthique au soutien d'un principe juridique ? », in *La santé à l'épreuve de la rareté*, (dir.) J.-F. CALMETTE, Aix-Marseille, PUAM (à paraître, 2nd semestre 2013)

« Cinéma commercial et cinéma populaire en tant qu'anxiolytique social », in *Le cinéma, miroir du droit et de la politique*, (dirs.) Ph. SÉGUR et J. RIOS-RODRIGUEZ, (à paraître 2nd semestre 2013)

« Les accords de Schengen à l'épreuve du printemps arabe » in *Euroinstitut Catalan Transfrontalier 2010-2012 - Recueil de Conférences*, (dir.) M. CAMIADE, Languedoc-Roussillon, Balzac éditeur, 2013.
- 2012 : « La liberté de réunion pacifique. Petit bréviaire à l'adresse des États parties à la Convention à l'aune des arrêts de la Cour rendus en 2009 », *Annuaire de droit européen 2009*, Bruxelles, Bruylant, Vol. II, pp. 653-672

« La pratique contemporaine du revirement de jurisprudence par la Cour EDH », in *Le revirement de jurisprudence en droit européen*, (dir.) É. CARPANO, (préf.) M. KARPENSCHIFF, Bruxelles, Bruylant, 2012, pp. 295-318

- 2011 : « L'essor d'une démocratie participative en matière nucléaire », in *Le droit public à l'épreuve de la gouvernance*, (dirs.) J. RIOS RODRIGUEZ et G. A. OANTA, Perpignan, PUP, 2012, pp. 419-430
- 2010 : « La promotion mesurée du pluralisme culturel par le Comité des droits de l'homme des Nations unies », in *Le pluralisme*, (dir.) M. LEVINET, Bruxelles, Bruylant-Némésis, 2010, pp. 317-334
- 2007 : « Le caractère discrétionnaire de l'instrumentalisation au service du revirement jurisprudentiel » (sous « L'utilisation du droit international au service de la politique jurisprudentielle de la Cour EDH »), in *Les sources internationales dans la jurisprudence de la Cour EDH*, (dir.) G. GONZALEZ, *Cahiers de l'I.D.E.D.H.*, 2007, n° 11, pp. 339-360 (accessible via : www.idedh.fr)

Articles et notes de jurisprudence dans des revues

- 2012 : « Revirement de jurisprudence et non-rétroactivité de la « loi » : la Cour européenne des droits de l'homme face au sempiternel problème de la rétroactivité naturelle des changements de cap jurisprudentiels », *Rev. trim. des droits de l'homme*, 2012, n° 92, pp. 749-771.
- « Les conditions matérielles de vie des personnes internées face à l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. Note sous Cour EDH, G. ch., 17 janvier 2012, *Stanev c. Bulgarie* », *Rev. de droit sanitaire et social*, 2012, n° 5, pp. 863-868
- 2010 : « L'initiative de l'hospitalisation d'office : un pouvoir partagé au service d'un contrôle sanitaire et social renforcé », *Revue de droit sanitaire et social*, 2010, n° 6, pp. 1077-1087
- 2007 : « La possible contribution du revirement de jurisprudence de la Cour EDH à la sécurité juridique », *Cah. de droit européen*, 2007, n° 3-4, pp. 479-523
- « La loi relative à la transparence en matière nucléaire », *RDP*, 2007, n° 3, pp. 707-729
- « La Cour EDH face à la gestion des effets de ses revirements (note sous l'arrêt *Aoulmi c. France*) », *JCP. G*, 2007. II.10152.

Contributions à la Lettre « Actualités Droits-Libertés » du CREDOF

- 2013 : « Maintien d'un aliéné en milieu carcéral en raison d'une entrave structurelle à sa prise en charge par le circuit psychiatrique extérieur » (note sous les arrêts Cour EDH, 10 janvier 2013, *Swennen c. Belgique*, *Dufoort c. Belgique* et *Claes c. Belgique*), 25 mars 2013, *Rev. des droits de l'homme* (accessible via <http://revdh.org/>).
- 2012 : « Conditions de détention des personnes psychotiques (note sous Cour EDH, 23 février 2012, *G. c. France*) », 20 mars 2012, *Rev. des droits de l'homme* (accessible via <http://revdh.org/>).
- 2011 : « Dépossession arbitraire et expulsion sans relogement (note sous Cour EDH, 6 décembre 2011, *Gladysheva c. Russie*) », 26 décembre 2011, *Rev. des droits de l'homme* (accessible via <http://revdh.org/>)

COMMUNICATIONS À DES COLLOQUES ET À DES JOURNÉES D'ÉTUDES

- 2013 : « Démocratie participative et nucléaire civil », in *Droit public et nucléaire*, Colloque du 23 mai 2013, (dirs.) O. Guézou et S. MANSON, Université de Versailles
- « Cinéma commercial et cinéma populaire en tant qu'anxiolytique social », *Le cinéma, miroir du droit et de la politique*, Colloque du 12 avril 2013, (dirs.) Ph. SÉGUR et J. RIOS-RODRIGUEZ, Université de Perpignan
- 2012 : (avec P. DUCOULOMBIER) « Équité et égalité d'accès aux ressources : un principe éthique au soutien d'un principe juridique ? », *La santé à l'épreuve de la rareté*, Colloque du 14 décembre 2012, (dirs.) K. LUCAS et J.-F. CALMETTE, Université de Perpignan

- 2011 : « L'essor d'une démocratie participative en matière nucléaire : chimère ou réalité ? », *Le droit public à l'épreuve de la gouvernance*, Journée d'études franco-espagnoles du 30 septembre 2011, (dir.) J. RIOS-RODRIGUEZ, Université de Perpignan
- « Les accords de Schengen à l'épreuve du printemps arabe », *L'espace Schengen est-il en péril ?*, Journée d'étude sous l'égide de l'Eict et de l'ICRESS du 23 septembre 2011, Université de Gérone
- 2010 : « La pratique contemporaine du revirement de jurisprudence par la Cour EDH », *Le revirement de jurisprudence en droit européen*, Colloque des 22 et 23 novembre 2010, (dirs.) É. CARPANO et M. KARPENFISH, Université de Lyon III
- 2007 : « La possible contribution du revirement de jurisprudence de la Cour EDH à la sécurité juridique », 7^{ème} journée de la jeune Recherche du 16 juin 2006 organisée par la *Sfpj*, (dirs.) M. D. XIFARAS et C. M. PIMENTEL, Université de Paris I

VALORISATION ET DIFFUSION DE LA RECHERCHE

- 2012-2013 : Co-organisation avec P. DUCOULOMBIER du colloque *La qualité au service d'un ordre public sanitaire ?* (intitulé provisoire) (CDED-CERTAP EA 4216), programmé pour le 2nd semestre 2013, Université de Perpignan
- Conférence-débat à l'occasion du *Printemps des solidarités* (organisé par le Conseil général des Pyrénées Orientales) sur le thème *L'expression citoyenne des personnes handicapées en établissements médico-sociaux*
- 2011-2012 : Co-organisation avec J.-F. CALMETTE du colloque *La santé à l'épreuve de la rareté* (CDED-CERTAP, EA 4216) qui s'est tenu le 14 décembre 2012 à l'Université de Perpignan
- Co-organisation avec D. BLANC du cycle de conférences « Les Midis du CERTAP » (CDED-CERTAP, EA 4216), Université de Perpignan
- 2008 : Réalisation d'une « Table jurisprudentielle comparée » pour le colloque des 30 et 31 octobre 2008 sur *La réforme des procédures des juridictions financières et CESDH*, (dir.) É. DOUAT, Université de Montpellier 1 (Contrat de recherche de 60,5 h)
- 2001-2002 : Agent contractuel CNRS (UMR 58-15, *Dynamique du droit*, Université de Montpellier I)
- Membre de la Société française pour le droit international (*Sfdi*)
 Membre de l'Association française pour la recherche en droit administratif (AFDA)
 Membre du Laboratoire Méditerranéen de droit public (LMDP, sous l'égide du Clud)

RESPONSABILITÉS UNIVERSITAIRES

Responsabilités administratives

- Depuis 2012 : Présidente de la section de droit public de l'UFR SJE de l'Université de Perpignan
 Responsable du DU *Droit et consolidation des savoirs en psychiatrie*
- 2011-2012 : Professeur référent, L1 Droit (plan Licence)
 Membre d'un jury VAE (L 3 Droit, UFR SJE - Université de Perpignan)

Responsabilités pédagogiques

- 2012-2013 : Co-encadrant de la thèse de :
 M. K. BERNADI, *Le Comité olympique*, (dir.) M. MAISONNEUVE
 Melle A. FOUGERES, *Les transformations de la justice administrative*, (dir.) M. SOUSSE
- Direction de mémoires de recherche de :
 Melle L. Actriz, *La prohibition de la gestation pour autrui à l'épreuve de l'intérêt supérieur de l'enfant*
 Melle A. BROUSSE, *Action publique et psychotiques*
 M. J. MARTI, *L'appréhension juridique du concept de « réfugiés environnementaux »*

M. E. PAILLISSIE, *Le régime juridique de l'admission en soins psychiatriques sous contrainte*

Membre d'un jury de Grand oral (M 2 Droit public, Université de Perpignan)

2011-2012 : Direction de mémoires de recherche, M 2 Droit public (Université de Perpignan) :
Melle. A. FOUGERES, *Les transformations de la justice administrative*
M. K. BERNARDI, *Le Comité olympique*
Membre d'un jury de Grand oral (M 2 Droit public, Université de Perpignan)

ÉTAT DES SERVICES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENTS

Cours magistraux à l'Université

En qualité de MCF

2012-2013 : UFR SJE, Université de Perpignan,
CM *Droits et libertés fondamentaux*, IEJ, 12 h (S2)
CM *Responsabilité de l'action publique*, M2 Droit de l'action publique, 15 h (S3)
CM (mutualisé) *L'individu face à l'action publique*, M 1 Droit de l'action publique, 33 h (S2)
CM *Ouvrage public et délégation de service public*, M2 Urbanisme et immobilier, 15 h (S3)
CM *Politique de la ville et aménagement du territoire*, M1 Urbanisme et Immobilier, 12 h (S1)
CM *Libertés fondamentales*, L 3 Droit, 33 h (S5, Antenne de Narbonne)
CM *Organisation administrative*, Licence pro. SACT, 20 h (S1, Antenne de Mende)
CM *Droit administratif général*, L2 Droit, 60 h (année)
CM *Grands thèmes du droit administratif*, Licence Administration Publique, 20 h (S1)
CM *Droit administratif spécial*, Capacité en droit 2^{ème} année, 20 h (année)
TD *Méthodologie*, L 1 Droit, 15 h (S1, 1 gr. - Plan licence)

UFR STHI, Université de Perpignan,

CM (mutualisé) *Études comparées en droit européen*, L 3 Catalan et L 3 Tourisme, 25 h (S5)
CM *Collectivités territoriales*, DU HPA, 25 h (S2)

UFR Arts du spectacle, Université Paul Valéry,

Séminaire *Blasphème et œuvre audiovisuelle*, M2 Arts du spectacle, 3 h (S2)
CM *Introduction au droit de l'audiovisuel*, L3 Arts du spectacle, 10 h (S1)
TP, *L'œuvre audiovisuelle : de sa création à sa diffusion*, L3 Arts du spectacle, 20 h (S1)

UFR Lettres, Université de Perpignan,

Séminaire *Les instruments juridiques du handicap*, M 2 PRISS, 6 h (S4)

2011-2012 : UFR SJE, Université de Perpignan,
CM (mutualisé) *L'individu face à l'action publique*, M 1 Droit de l'action publique, 33 h (S2)
CM *Libertés fondamentales*, L 3 Droit, 33 h (S5, Antenne de Narbonne)
CM *Droit public économique*, L 3 AES, 33h (S5)
CM *Grands thèmes du droit administratif*, Licence Administration Publique, 20 h (S1)
CM *Droit des collectivités territoriales*, L 2 Droit, 33 h (S3, Antenne de Narbonne)
CM *Droit administratif*, L 2 AES, 22 h (S3)
CM (mutualisé) *Droit Constitutionnel et Institutions politiques*, L 1 AES et LAP, 22 h (S1)
CM *Droit administratif spécial*, Capacité en droit 2^{ème} année, 20 h
Séminaire *Problématiques contemporaines en droit de la santé*, DUEPS, 6h, semestre 2
TD *Méthodologie*, L 1 Droit, 15h (S1, 5 gr. - Plan licence)
Consolidation, *Droit Constitutionnel et Institutions politiques*, L 1 AES, 12 h/année

UFR STHI, Université de Perpignan,

CM (mutualisé) *Études comparées en droit européen*, L 3 Catalan et L 3 Tourisme, 25 h (S5)
CM *Collectivités territoriales*, DU HPA, 25 h (S 2)

UFR Lettres, Université de Perpignan,

Séminaire *Les instruments juridiques du handicap*, M 2 PRISS, 6 h (S4)

En qualité de d'ATER et de vacataire

- 2010-2011 : CM *Institutions internationales*, L 1 Droit, 36 h (S1, CUFR Champollion d'Albi)
Consolidation *Institutions administratives*, L 1 AES, 12 h (Université de Perpignan)
CM *Collectivités territoriales*, DU HPA, 25 h (S2, UFR STHI - Université de Perpignan)
- 2009-2011 : CM *Gestion des risques*, Master 1 Management, 25 h (S2, UFR STHI - Université de Perpignan)
Consolidation *Institutions politiques*, L 1 AES, 12 h (UFR SJE, Université de Perpignan)
CM *Collectivités territoriales*, DU HPA, 25 h (UFR STHI - Université de Perpignan)
- 2003-2008 : CM *Droit constitutionnel*, Capacité en droit 1^{ère} année, 40 h (Université de Perpignan ; ATER)
CM *Droit administratif spécial*, Capacité en droit 2nd année, 20 h (Université de Perpignan ; ATER)

Travaux dirigés

En qualité de vacataire (2001-2010) et d'ATER (2002-2004) auprès de l'Université de Perpignan et de l'Université de Montpellier I pour les cours de :

- Contentieux communautaire* (M 1, Droit) du Professeur M. SOUSSE (1 gr. sem. 1, 2008-2009) ;
Droit de la C.E.S.D.H. (M 1, Droit) du Professeur G. GONZALEZ (1 gr. sem. 2, 2003-2005) ;
Droit public économique (M 1, Droit) du Professeur C. MAMONTOFF (1 gr. sem. 2, 2009-2011)
Politiques communautaires (M 1, Droit) du Professeur F. FÉRAL (2 Gr. sem. 2, 2003-2004) ;
Droit international public (L 3, Droit) du Professeur BRINGUIER (1 gr. sem. 5, 2006 -2007) ;
Libertés publiques (L 3, Droit) du Professeur Ph. SÉGUR (1 gr. sem. 5, 2005-2006) ;
Droit public économique (L 3, AES) du Professeur C. MAMONTOFF (2 gr. sem. 5, 2008-2010) ;
Institutions communautaires (L 3, Droit) de N. BRINGMAN (PAST) (1 gr sem. 5, 2007-2008) ;
Droit administratif (L 2, Droit) du Professeur G. GONZALEZ (2 gr., 2002-2005), du Professeur C. MAMONTOFF (2 gr., 2005-2007) et H. ZEGBIB (MCF) (2 gr. sem. 4, 2007-2008) ;
Droit constitutionnel (L 1, Droit) du Professeur L. MILANO (2 gr. sem. 1, 2009-2010) ;
Relations internationales (L 1, Droit) du Professeur O. de FROUVILLE (3 gr. sem. 1, 2006-2007), et de J. DÉSSERT (MCF) (5 gr. sem. 2, 2009-2011, 4 Gr. sem. 2, 2008-2009, 3 Gr. sem. 2, 2005-2008) ;
Sociologie politique (L 1, Droit) de J. JACOB (MCF) (1 gr. sem. 1, 2001-2002).

Cours et séminaires pour divers organismes

- 2002-2012 : *Les Lois du 2 janv. 2002 et du 5 mars 2007* (IFOCAS, IRTS - Université de Perpignan, décembre 2012)
Cadre juridique de la mission d'assistant familial (*Ibid.*, avril 2012)
Institutions européennes et politiques communautaires (CNFPT, 2009-2010)
Institutions européennes (CREUFOP, Université de Perpignan, 2007-2010)
Droit budgétaire (CREUFOP, Université de Perpignan, 2007-2010)
Introduction au droit (CREUFOP, Université de Perpignan, 2007-2010)
Droit de l'Union européenne (Université d'été des diplomates, Université de Perpignan, 2002)
Politiques communautaires (Classe prépa HEC, Perpignan, 2009-2010)
Droit de la santé (Classe prépa aux IFSI, Institut de formation, Perpignan, 2004-2010)

*

* *